

Audit RGPD : Que doit-il couvrir ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI VOUS INFORME		Audit RGPD : Que doit-il couvrir ?			

Comme la mise en place du « Document Unique » ou d'une norme ISO, il est nécessaire soit d'avoir au sein de votre organisme un collaborateur formé afin qu'il mette en place cette démarche ou de faire appel à un intervenant extérieur à votre organisme.

Parmi les phases indispensables à la démarche de mise en conformité avec le règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, l'audit est la première. Qu'on l'appelle « Audit » ou « État des lieux », il doit être complet et doit clairement indiquer la position de l'organisme pour chacun des points du document de référence.

Il peut ou pas aboutir à la liste des traitements qui sont indépendants de cette phase.

L'audit doit couvrir 2 volets :

- Le respect de la réglementation d'un point de vue juridique ;
- Le respect de la réglementation d'un point de vue technique.

Les deux démarches sont essentielles et parfaitement complémentaires. Par expérience, nous avons remarqué que le volet juridique représente 20 à 30% de la démarche tandis que le volet technique relatif à la « Cybersécurité » et à la sécurité des données à caractère personnel de manière général représente le reste, la plus grande partie.

Ainsi, il est essentiel que cette démarche se fasse de concert par les 2 profils ou alors avoir la chance de trouver la perle rare qui aura un profil couvrant parfaitement ces 2 approches.

Notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en Protection des Données à Caractères personnel, diplômé en Cybercriminalité, en Analyse de risques sur les données présentes dans les systèmes d'information et en Droit de l'Expertise Judiciaire.

Il accompagne des organismes durant toutes les étapes de leur mise en conformité dont :

- la formation du DPO interne que vous aurez désigné (inutile si nous devenons votre DPO)
- la sensibilisation du responsable de traitement et du personnel ;
- l'analyse du contexte ;
- l'analyse de risque et d'impact sur la vie privée (pour les données es plus sensibles) ;
- l'accompagnement à la résolution des problèmes (pour la démarche de mise en conformité) ;
- les tests d'intrusion (pour être certain que les mesures de sécurité appliquées sont suffisantes) ;
- la documentation ;
- l'accompagnement du DPO (inapplicable si nous devenons votre DPO).

Vous l'aurez compris, le DPO doit avoir plusieurs casquettes et plusieurs cordes à son arc pour réaliser ou faire réaliser l'ensemble de ces missions.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



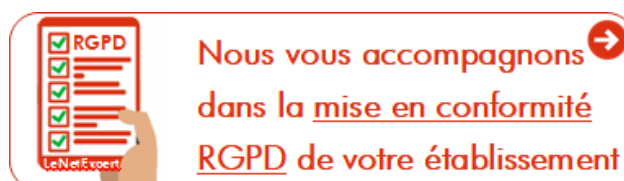
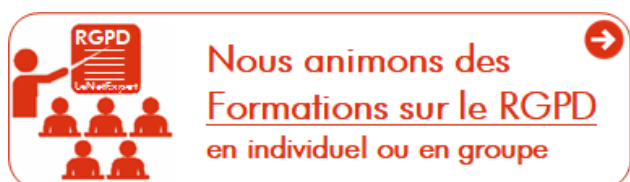
Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Source : *Les outils de la conformité* | CNIL

Quelques précisions à propos du Règlement général sur la protection des données

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe 		Quelques précisions à propos du Règlement général sur la protection des données			

Ce nouveau cadre juridique est en vigueur dans les 28 pays de l'espace européen depuis le 25 mai 2018. Son application a notamment été élargie à la collectivité de Polynésie française par une ordonnance de décembre 2018 (n°2018-1125), publiée au JOPF le 21, qui fixe son entrée en vigueur au fenua le 1er juin 2019 au plus tard.

Conséquence : à partir de cette date, quiconque conserve (sauf à usage strictement domestique) des documents et dossiers, papiers ou numériques, recélant des données sur sa clientèle, son personnel, ses usagers, etc., sera concerné par le RGPD et devra prendre les mesures appropriées pour s'y conformer. Ce nouveau cadre juridique impose une révision et une mise en conformité des toutes les procédures de collecte et de traitement des données....[lire la suite]

Pour information, les mesures appropriées consistent à établir une cartographie de vos traitements de données à caractère personnel (contexte), une analyse des risques, leur traitement et enfin la réalisation rigoureuse de leur documentation et de leur suivi.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



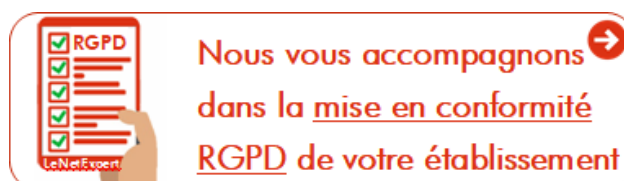
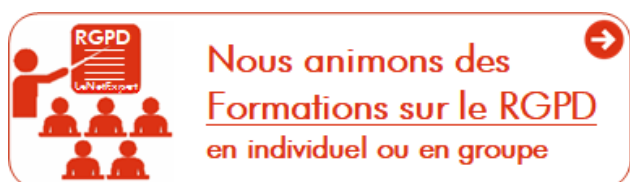
Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Quelques précisions à propos du Règlement général sur la protection des données*

Quelles sont les sanctions en cas de non-respect du RGPD ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES <i>.fr</i>	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITÉ	 LE NET EXPERT SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		Quelles sont les sanctions en cas de non-respect du RGPD ?			

La sanction peut être relativement légère tel qu'un rappel à l'ordre, mise en demeure avec une éventuelle astreinte ou même, injonction de satisfaire aux demandes d'exercice des droits des personnes.

Mais les sanctions peuvent s'intensifier : limitation temporaire ou définitive au traitement des données, suspension du flux des données.

Une sanction administrative peut être ensuite prononcée avec ordre de rectifier, limiter ou effacer les données de personnes traitées, avec les conséquences très gênantes que cela peut avoir pour l'activité de l'agence de voyages.

Enfin, dans le pire des cas, l'entreprise qui ne se conforme pas au RGPD encourt soit une sanction pécuniaire à hauteur de 2% à 4% de son chiffre d'affaires annuel mondial, soit encore des sanctions pénales de 5 ans d'emprisonnement ou 30 000 euros d'amende...[lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.





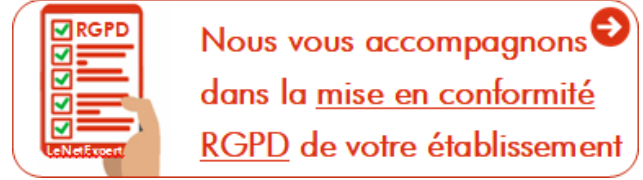
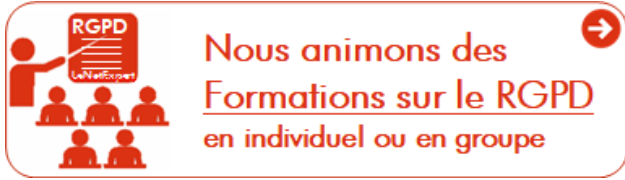
Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

[Comment se mettre en conformité avec le RGPD](#)

[Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement](#)

[Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles](#)

[Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données](#)

[Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL](#)

[Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi](#)

[Règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#)

[DIRECTIVE \(UE\) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016](#)

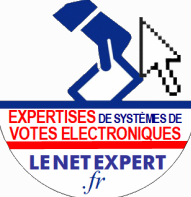
[Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes](#)

[Notre sélection d'articles sur le RGPD \(Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles\) et les DPO \(Délégués à la Protection des Données\)](#)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Quelles sont les sanctions en cas de non-respect du RGPD ?*

Vol de données personnelles : les 8 méthodes les plus courantes

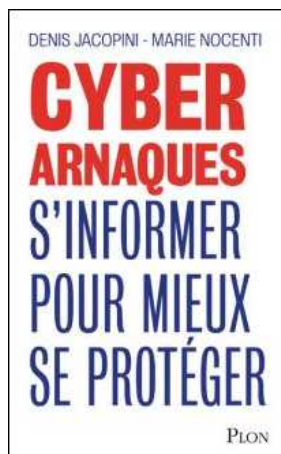
Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 LE NET EXPERT SPY DETECTION Services de detection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe UNE CARTE BANCAIRE ANTI-FRAUDE ? QUI ENVERRA L'ADDITION ?		Vol de données personnelles : les 8 méthodes les plus courantes			

Connaître les méthodes de piratage c'est être davantage vigilant et abaisser ainsi ses risques de se faire pirater. Phishing, rançongiciels, vols de mots de passe, logiciels malveillants, faux sites internet, faux réseaux wifi... Les pirates ne manquent pas d'imagination pour tenter de s'en prendre à vos données. Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics fait le point sur les 8 méthodes de piratage les plus fréquemment utilisées par les escrocs.

- 1 – Le phishing
 - 2 – Réseaux sociaux
 - 3 – Le rançongiciel / ransomware
 - 4 – Brut force attack (craquage) de votre mot de passe
 - 5 – Les logiciels malveillants
 - 6 – Les faux sites internet
 - 7 – Les faux réseaux wifi
 - 8 – La clé USB piégée
- [lire la suite]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaqes dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaqes Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaqes Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

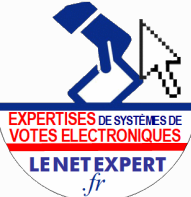
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Source : *Piratage informatique (données personnelles, CB, mot de passe) : les 8 méthodes les plus courantes : Vie Pratique*

Victime de harcèlement en

ligne, comment réagir ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITÉ	 LE NET EXPERT SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
		Victime de harcèlement en ligne, comment réagir ?			

Selon un rapport européen, près de 10 % de la population européenne a subi ou subira un harcèlement*. Voici quelques conseils si vous êtes victime de ces violences sur internet et les médias sociaux.

Comment réagir ?

Ne surtout pas répondre ni se venger

Vous avez la possibilité de bloquer l'accès de cette personne à vos publications, de la signaler auprès de la communauté ou d'alerter le réseau social sur un comportement qui contrevient à sa charte d'utilisation.

Verrouiller l'ensemble de vos comptes sociaux

Il est très important de limiter au maximum l'audience de vos comptes sociaux. Des options de confidentialité existent pour « ne plus me trouver », « ne pas afficher/partager ma liste d'amis ». Il est également possible de « bannir » les amis indésirables. Sur Facebook, une option vous permet d'être avertis si un autre utilisateur mentionne votre nom sur une photo (tag)...[lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis

JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

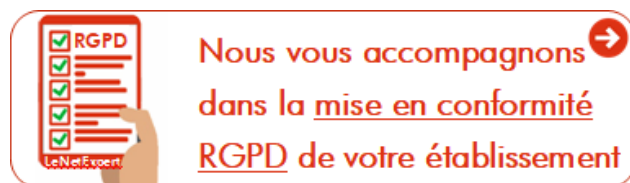
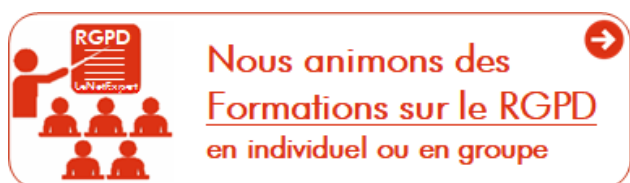
Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à

Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Réagir en cas de harcèlement en ligne | CNIL

A quoi ressemble une situation de cyber-harcèlement ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES LENETEXPERT.fr	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITÉ	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI EXPERT JUDICIAIRE vous informe		A quoi ressemble une situation de cyber-harcèlement ?			

Selon un rapport européen, près de 10 % de la population européenne a subi ou subira un harcèlement*. Voici quelques conseils si vous êtes victime de ces violences sur internet et les médias sociaux.

A quoi ressemble une situation de cyber-harcèlement ?

- Happy slapping : lynchage en groupe puis publication de la vidéo sur un site
 - Propagation de rumeurs par téléphone, sur internet.
 - Création d'un groupe, d'une page ou d'un faux profil à l'encontre de la personne.
 - Publication de photographies sexuellement explicites ou humiliante
 - Messages menaçants, insulte via messagerie privée
 - Commande de biens/services pour la victime en utilisant ses données personnelles
- [lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

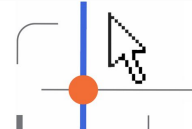
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Réagir en cas de harcèlement en ligne* | CNIL

Harcèlement en ligne : Qui sont les cyber-harceleurs ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE	 LE NET EXPERT SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		Harcèlement en ligne : Qui sont les cyber-harceleurs ?			

Selon un rapport européen, près de 10 % de la population européenne a subi ou subira un harcèlement*. Voici quelques conseils si vous êtes victime de ces violences sur internet et les médias sociaux.

Qui sont les cyber-harceleurs ?

Un internaute peut être harcelé pour son appartenance à une religion, sa couleur de peau, ses opinions politiques, son comportement, ses choix de vie ... Le harceleur peut revêtir l'aspect d'un « troll » (inconnu, anonyme) mais également faire partie de l'entourage de la victime (simple connaissance, ex-conjoint, camarade de classe, collègue, voisin, famille ...)...[lire la suite]



[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

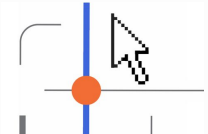
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Réagir en cas de harcèlement en ligne | CNIL

Et si Google, Facebook ou Amazon payaient les internautes pour utiliser leurs données personnelles ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI SPAM : GARE AUX ARNAQUES ! vous informe		Et si Google, Facebook ou Amazon payaient les internautes pour utiliser leurs données personnelles ?			

Et si Google, Facebook ou Amazon payaient les internautes pour utiliser leurs données personnelles ? L'idée n'est pas nouvelle, mais elle a officiellement été reprise par Gavin Newsom, le nouveau gouverneur de la Californie. « Les consommateurs devraient avoir le droit de partager la richesse créée à partir de leurs données », a fait valoir l'élu démocrate, mardi 12 février, lors d'un discours devant les parlementaires locaux.

M. Newsom propose de créer un « *dividende sur les données* ». Les contours de la future loi restent à définir, tout comme son calendrier. Mais le gouverneur promet « *quelque chose d'audacieux* ». Son projet pourrait se heurter à l'opposition des grands groupes Internet, qui disposent toujours d'importants appuis politiques à Sacramento, la capitale de la Californie. Le puissant lobby Internet Association se dit d'ailleurs déjà sur ses gardes...[lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.





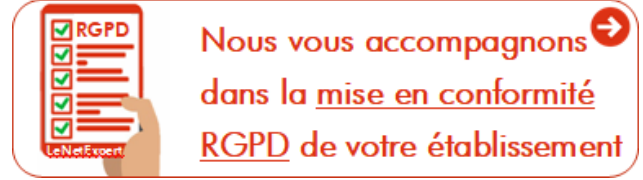
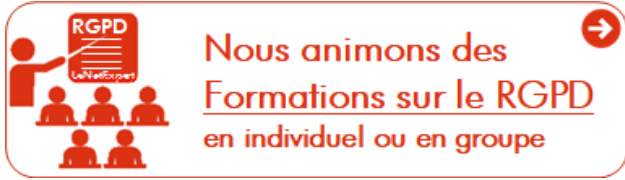
Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

[Comment se mettre en conformité avec le RGPD](#)

[Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement](#)

[Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles](#)

[Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données](#)

[Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL](#)

[Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi](#)

[Règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#)

[DIRECTIVE \(UE\) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016](#)

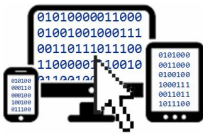
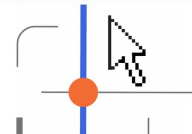
[Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes](#)

[Notre sélection d'articles sur le RGPD \(Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles\) et les DPO \(Délégués à la Protection des Données\)](#)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Et si Google, Facebook ou Amazon payaient les internautes pour utiliser leurs données personnelles ?*

**Denis JACOPINI spécialiste
RGPD vous donne son avis sur
les applis qui pillent vos
données personnelles sans
vous le dire en abusant de
votre consentement**

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LE NET EXPERT fr	 RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		Denis JACOPINI spécialiste RGPD vous donne son avis sur les applis qui pillent vos données personnelles sans vous le dire en abusant de votre consentement			

Ces applis qui pillent vos données personnelles sans vous le dire en abusant de votre consentement Expedia, Hollister, Air Canada... sont autant d'applications disponibles sur iPhone et qui enregistreraient l'activité des utilisateurs sans leur permission. Ces données sont renvoyés aux développeurs pour « améliorer leurs services ».

Atlantico : Clics, données de saisie, changement de pages. Ces données ne seraient pas suffisamment masquées selon une enquête de TechCrunch. Elles permettraient de reproduire l'activité des utilisateurs. Concrètement quel est l'intérêt pour les entreprises outre l'optimisation des services ?

Denis Jacopini : On ne veut pas forcément imaginer qu'elles font ça pour revendre nos données puisque la plupart confirment le contraire. Par contre, une chose certaine, c'est que l'exploitation de ces données par leurs services permet d'en savoir plus sur nos comportements et là nous pouvons devenir des cibles qualifiées pour des partenaires qui ne vont pas forcément disposer de données personnelles (mails, contacts,...) mais par contre ils auront nos choix et il suffira qu'ils entrent en contact avec un partenaire intéressé par certains profils pour qu'ils puissent directement vous contacter pour le compte de ces partenaires....[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

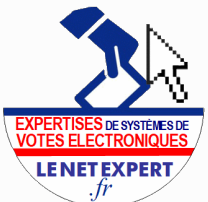
[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?](#)

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Ces applis qui pillent vos données personnelles sans vous le dire en abusant de votre consentement | Atlantico.fr*

Un maire peut-il être nommé délégué à la protection des données ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITÉ	 LE NET EXPERT SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		Un maire peut-il être nommé délégué à la protection des données ?			

En aucun cas, a répondu le ministère de l'Intérieur à une question écrite d'un parlementaire. Reste que le « DPD » n'est pas forcément une personne extérieure à la collectivité, précise la Place Beauvau.

Depuis la mise en application du règlement général sur la protection des données (RGPD) le 25 mai 2018, un délégué à la protection des données (DPD) doit être désigné dans chaque collectivité. Mais ce référent peut-il être le maire lui-même, s'interroge le sénateur (NI) Jean-Louis Masson ou doit-il être extérieur à la collectivité ?

Réponse du ministère de l'Intérieur : « En tant que responsable de traitement, le maire [...] ne peut pas être désigné comme DPD. Ces deux entités sont par définition distinctes, le responsable du traitement devant désigner le DPD, et les rôles qui leur sont attribués par le RGPD étant différents ...[lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.





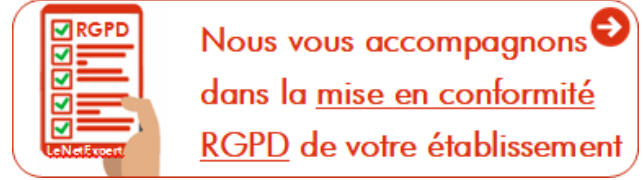
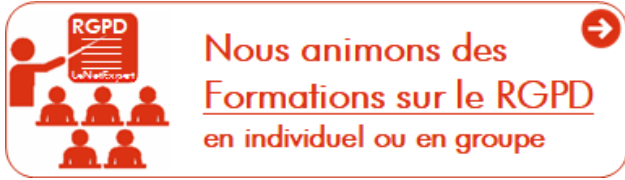
Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

[Comment se mettre en conformité avec le RGPD](#)

[Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement](#)

[Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles](#)

[Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données](#)

[Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL](#)

[Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi](#)

[Règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#)

[DIRECTIVE \(UE\) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016](#)

[Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes](#)

[Notre sélection d'articles sur le RGPD \(Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles\) et les DPO \(Délégués à la Protection des Données\)](#)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Le maire peut-il être nommé délégué à la protection des données ?*